

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Foire alimentaire : des prix pas très loin de ceux du marché

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

DEPUIS le lancement de la foire alimentaire "Le panier de la ménagère à petits prix", plusieurs visiteurs en ont profité pour s'approvisionner : bouteilles ou bidons d'huile, boîtes de conserve ou sacs de riz, etc. Sur place, le prix de l'huile de cuisine locale est de 1 000 francs pour la bouteille d'un litre, au lieu de 1 500 francs, prix habituel sur le marché. Et de 5 000 francs le bidon de 5 litres, au lieu de 7 000 ou 7 500 francs. Ce qui explique cette ruée des clients vers l'huile, depuis le début de la foire. Cependant, "il n'y a pas une baisse en tant que telle. L'huile a juste retrouvé le prix exigé par la mercuriale

et appliqué dans les boutiques avant la récente augmentation", a fait observer une cliente. Sur les autres produits, la différence entre les prix de la foire alimentaire et ceux pratiqués actuellement sur le marché n'est pas très grande, non plus. Le paquet de sucre blanc à la foire est à 795 francs contre 845 francs habituellement. Soit une différence de 50 francs. La boîte de sardine à l'huile coûte 275 francs à la foire contre 350 francs, soit un écart de 75 francs. Le pot de beurre de 900 g coûte 1 600 contre 2 200 francs ; une différence de 600 francs. Le sac de 12 kg de riz parfumé de marque éléphant est vendu à 8 000 francs contre 9 000 francs sur le marché, soit une différence de 1 000 francs



A la foire alimentaire, les prix sont peu éloignés de ceux du marché.

etc. Face à ces prix, avec une somme de 5 000 francs ou de 10 000 francs, la ménagère ne peut visiblement pas remplir son panier. Les visiteurs s'attendaient à des soldes de -50 % sur le prix initial des produits comme cela se fait dans les foires alimentaires.

CGC : 19 agents désormais OPJ



La photo de famille à l'issue de la prestation de serment

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le cadre de leur mission de trafic du fret, 19 agents du Conseil gabonais des chargeurs (CGC) ont prêté serment, vendredi dernier, au tribunal de première instance de l'ordre judiciaire de Libreville. En présence du ministre des Transports, Brice Paillat, et des autorités administratives et judiciaires. Mettant un accent particulier sur la probité et l'impartialité, le respect et la confidentialité des informations, ce serment qui fait des 19 impétrants des Officiers de police judiciaire (OPJ) à compétences

spécialisées, vise à doter ces derniers d'une responsabilité morale devant la loi. "À travers cette prestation de serment, le sens des responsabilités de nos agents est désormais renforcé. Une tâche immense qui requiert des agents du CGC un comportement exemplaire", a précisé le président du Conseil d'administration, Justin Maganga Mamfoubi. "Aujourd'hui, notre responsabilité semble un peu plus grande avec beaucoup d'exigence de respect des règles et des textes en vigueur. Dorénavant, nous serons beaucoup plus attentifs à ce que dit la loi", a confié Gaston Robert Indassy-Gnambault, l'un des agents.

" Notre ambition est de devenir l'application de tracking préférée en Afrique d'ici 2030 "

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

- **L'union** : Un an après le lancement de votre logiciel de tracking de véhicules "Pozi" sur le marché gabonais, quel est votre bilan ?

- **Loik Kapitho** : C'est un bilan très encourageant car nous avons réussi à nous positionner comme un acteur crédible sur un marché de niche. En 2021, Pozi c'est près de 6 000 téléchargements sur iOS et Android, 340 véhicules actifs à Libreville et Port-Gentil et une satisfaction moyenne de nos clients de 4,4/5. Notre prochain palier de 500 véhicules actifs devrait être atteint très prochainement.

- **Vous avez choisi de créer votre application dans un marché dominé par des solutions importées. Pourquoi ce choix ?**
- Notre application est bien plus qu'une solution de tracking classique. Nous apportons une solution innovante aux besoins



La jeune startup gabonaise est spécialisée dans le suivi des véhicules à distance.

d'analyse de l'activité et de contextualisation des incidents de nos clients. C'est pour cela que nous disons que Pozi donne de l'intelligence aux véhicules. Par ailleurs, être propriétaire de notre technologie nous permet d'être plus flexibles face aux demandes de nos clients qui peuvent bénéficier de développements spécifiques. Nous avons également fait le pari de digitaliser nos processus dans la perspective de nous déployer sur plusieurs villes africaines d'ici 2024. Notre ambition est de devenir l'application de tracking préférée en Afrique d'ici 2030.

- **Quelles garanties apportez-vous en matière de protection des données de vos clients ?**
- Nous avons développé notre application pour être conforme au RGPD (la réglementation européenne de protection des données) afin de garantir à nos clients internationaux le plus haut niveau de sécurité en matière de protection des données. Au Gabon, dans le cadre de la loi n°1/2011, nous disposons d'une autorisation de la Commission nationale des données à caractère personnel (CNPDCP). C'est un gage de conformité incontournable pour nos clients les plus exigeants.